

BELLE VICTOIRE POUR FO

Un agent du CP Moulins-Yzeure, a essuyé plusieurs refus de l'AP concernant ses demandes de détachement en vue d'intégrer la Police Municipale, **et celui-ci a fait appel à nous pour le soutenir dans ses démarches, et nous avons fait mieux que ça... après des semaines de combat juridique!**

NOUS AVONS GAGNE

Cette réussite pourra faire jurisprudence et nous sommes heureux d'y avoir contribué, notre organisation étant partie prenante dans ce dossier, **le bureau local FO justice** a fait intervenir son avocate (**nous avons signé un partenariat qui ne vous prendra pas un seul euro pour votre défense au TA ou pour tout autre problème**), qui est spécialisée dans les métiers de la justice et plus précisément dans les fonctions du surveillant pénitentiaire et **nous avons obtenu une belle victoire pour cet agent!**

Devant le tribunal administratif, c'est le juge qui dirige l'instruction et décide des mesures nécessaires pour résoudre le litige **pas le DAP, pas le DI et encore moins le DCP ou son adjointe!**

La procédure est écrite, les arguments sont échangés par des écrits appelés mémoires et chaque partie a connaissance des arguments de la partie adverse et des observations orales peuvent toutefois être présentées lors de l'audience, faut croire que **les nôtres ont été bien plus convaincantes.**

Détachement accordé ou plutôt imposé et 500 euros de dédommagement pour l'agent!

Notre organisation locale FO justice a bien pris conscience que **les mouvements sont morts depuis les blocages de 2018**, cependant, la loi n'autorise pas l'administration à faire tout et n'importe quoi, les avancées que nous avons obtenues et que nous continuerons à obtenir se font et se feront par notre avocate désormais.

L'arme de l'administration est la «**nécessité de service**» et ce fameux «**trentième**», **la nôtre c'est les tribunaux**, **le bureau local FO justice** ne se contentera pas d'un simple tract pour faire valoir VOS droits, on agit, on bosse nos dossiers et **on va jusqu'au bout!**

Récemment nous avons interpellé le DCP sur les cafards dans les cuisines et la réponse très déontologique qu'il nous a apporté ne nous convient pas!

Nous allons donc saisir l'inspection sanitaire et les médias pour obliger l'établissement à prendre des mesures concrètes et non avec leur baygon acheté au carrefour du coin.

Camarades, le bureau local FO justice ne vous vend pas de rêve, nous laissons ça aux nombreux marchands de sable et à la frustration de certains personnels qui essaient de vous faire croire que le ciel est bien plus bas, qu'ils peuvent vous décrocher la lune et au passage quelques étoiles, en contrepartie vous leur prenez une carte et surtout il faut voter pour eux ou contre FO justice au même titre que la direction qui promet des grades de premiers surveillants non éligibles au tableau d'avancement, ne tombez pas dans le panneau!

Les élections ne se résument au choix d'un candidat, mais à toute l'organisation qui accompagne le bureau local et qui a les moyens de faire bouger les choses!

REFLECHISSEZ BIEN !

SL FO Justice Moulins-Yzeure

Le 8 septembre 2022

